

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	14 ^{ème}
Nom de site	MONTICELLI	Numéro	7510051981
Adresse du site	7, rue Monticelli	Hauteur	R+7 (27m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Orange présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	06/10/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	11/10/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	06/12/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 10°, 120° et 260°.		
Distance des ouvrants	Portes et fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100) : 10° <2V/m ; 120° <4V/m - 260° <4V/m 5G (3500) : 10° <3V/m ; 120° <4V/m - 260° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 31.51m (10°/260°) et 29.51 (120°) pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 32.52m (10°/260°) et 30.52m (120°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

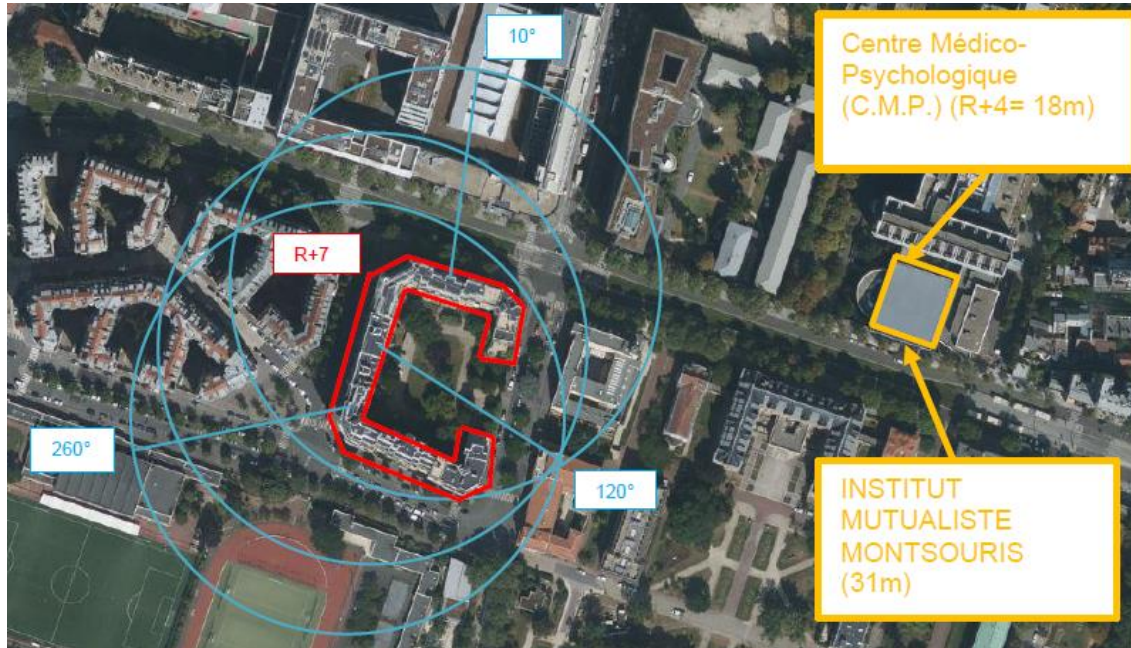
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500.
Zone technique	Création de la zone technique au niveau de la terrasse

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

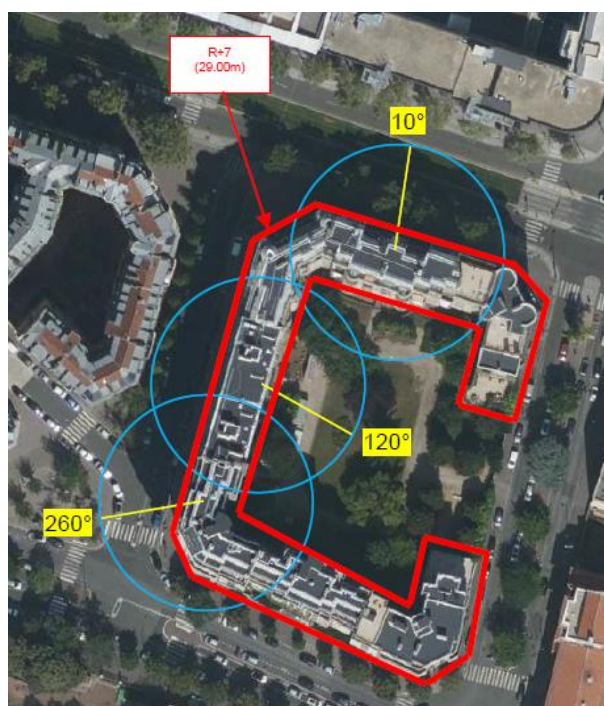
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Centre Médico-Psychologique (C.M.P.)	42 BOULEVARD JOURDAN, 75014 Paris	18m	NON	176m	3.39
INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	42 BOULEVARD JOURDAN, 75014 Paris	18m	NON	176m	3.70

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 10°	Azimut 120°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16.5 m	25.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. Azimut 260°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

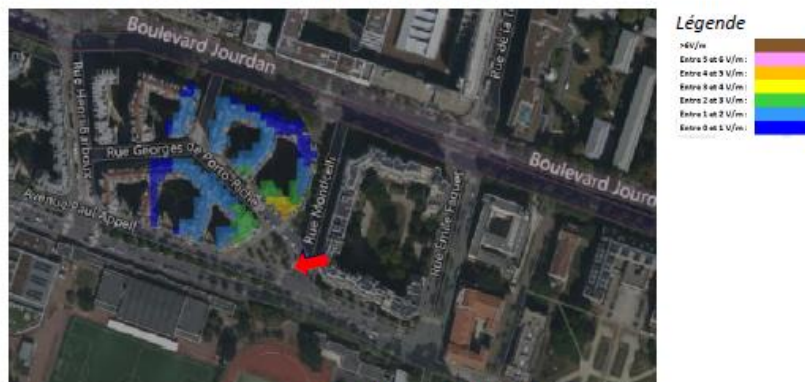
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 10°	Azimut 120°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	16.5 m	22.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimut 260°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 10° :



Secteur 1 Azimut 120° :



Secteur 2 Azimut 260° :

